

2.5 Une dynamique de projet

La réactivité et le mode de fonctionnement décrits ci-dessus impliquent de la part des responsables la mise en place d'une dynamique de projet.

Articuler les objectifs

- du projet social de la structure
- de l'action concernée (ateliers de socialisation en l'occurrence)
- des instances territoriales impliquées dans l'action (Contrat de Ville, Ville, FASILD).

La mise en place d'une telle dynamique implique que l'ensemble des intervenants du projet associatif soit informé de toutes les actions existantes au sein d'une même structure. Les publics accueillis seront informés à leur tour de l'éventail des actions auxquelles ils sont susceptibles de participer.

Croiser

- l'action elle-même
- les besoins spécifiques des usagers
- les projets proposés à l'échelle locale, départementale ou territoriale.

L'imbrication de ces trois dynamiques produit des projets spécifiques, cohérents avec les spécificités territoriales. Chaque action évolue en fonction de ces croisements et des besoins énoncés ci-dessus.

Cette approche nécessite non seulement la mise en oeuvre d'outils encourageant la communication, mais aussi des interactions permanentes permettant de saisir toute dynamique territoriale. Ces deux aspects contribuent dès lors à une cohérence accrue dans le déroulement des parcours d'intégration.